

Annexe 8

Aliments et nutrition

Cadre stratégique pour la participation du Canada au programme mixte FAO/OMS sur les normes alimentaires.

Les responsables de réglementation des aliments reconnaissent depuis des années la nécessité de collaborer et de partager l'information au niveau international. Plus particulièrement, au cours de la dernière décennie, la croissance du commerce alimentaire mondial, les progrès de la communication moderne et la mobilité croissante des populations ont contribué à hausser l'importance de régimes de réglementation des aliments efficaces et justes. L'accroissement de la mondialisation du commerce alimentaire et de la mobilité des populations ont augmenté l'importance des activités internationales dans le cadre du Programme mixte FAO/OMS sur les normes alimentaires, en particulier celles de la Commission du Codex Alimentarius, souvent appelée simplement le Codex. Le Canada est membre du Codex depuis sa création en 1963. Les activités ayant trait au Codex entreprises par les différents ministères et agences fédéraux contribuent à atteindre les objectifs du gouvernement du Canada établis dans la Directive du Cabinet sur la rationalisation de la réglementation.

Table des matières

Introduction

Contexte

Objet et portée

Premier thème: Accroître l'influence du Canada sur les délibérations et les résultats du Codex

- 1.1 Améliorer les rapports du Canada avec les autres pays membres du Codex au moyen d'un réseautage proactif et stratégique pour promouvoir une prise de décisions et une résolution des problèmes consensuelles au sein du Codex.
- 1.2 Accroître l'efficacité des délégations défendant les objectifs canadiens.
- 1.3 Promouvoir la priorisation des groupes de travail ayant un intérêt pour le Canada.

Deuxième thème : Promouvoir l'utilisation des normes Codex comme base des politiques et des réglementations nationales

- 2.1 Améliorer les mécanismes nationaux pour faire en sorte que les normes Codex sont utilisées comme il convient.
- 2.2 Promouvoir le Codex comme base de l'harmonisation internationale de la réglementation.

Troisième thème : Améliorer la gestion stratégique et fonctionnelle du programme Codex du Canada

- 3.1 Promouvoir la sensibilisation des principaux décideurs aux questions étudiées par le Codex et à leurs conséquences.
- 3.2 Promouvoir l'engagement efficace des parties prenantes canadiennes, y compris les consommateurs, l'industrie, les professionnels de la santé et les gouvernements provinciaux et territoriaux.
- 3.3 Défendre les intérêts du Programme FAO/OMS sur les normes alimentaires auprès des comités interministériels chargés de fournir des avis sur la participation du Canada à la FAO et à l'OMS.
- 3.4 Accroître le rôle du CIM/Codex dans l'examen des principales questions stratégiques.

3.5 Accroître la sensibilisation des délégations canadiennes aux questions transsectorielles du Codex et à leurs conséquences.

Quatrième thème : Promouvoir des processus visant à accroître l'efficacité et la capacité de réaction de la Commission du Codex Alimentarius

- 4.1 Défendre l'élaboration de normes à fondement scientifique.
- 4.2 Promouvoir l'application de normes fondées sur des principes ou des critères le cas échéant.
- 4.3 Défendre une planification plus efficace des travaux des organes subsidiaires du Codex.
- 4.4 Promouvoir l'élaboration des normes en temps opportun.

 Haut de la page

Introduction

Le dernier plan stratégique de la participation du Canada au Programme mixte FAO/OMS sur les normes alimentaires était essentiellement axé sur l'amélioration de l'efficacité de ses travaux au sein de la Commission du Codex Alimentarius (CAC) et a reçu l'aval du Comité Interministériel du Codex Alimentarius (CIM/Codex) en août 1999. Depuis lors, un certain nombre de changements se sont produits au plan national et international. Au Canada, on accorde une plus grande importance à la coopération internationale en matière de réglementation (CIR) en vertu de la Directive du Cabinet sur la rationalisation de la réglementation. Au niveau international, en novembre 2002, est paru le rapport sur l'évaluation conjointe FAO/OMS de la Commission du Codex Alimentarius et autres activités de la FAO et de l'OMS sur les normes alimentaires. Il contenait des recommandations que la FAO, l'OMS et la CAC ont mises en oeuvre. À la lumière de ces changements, l'examen du plan stratégique du Canada a été entrepris pour s'assurer qu'il continue de servir les objectifs et les priorités du Canada dans le cadre du Programme mixte FAO/OMS sur les normes alimentaires.

À la suite de cet examen, il a été déterminé que le plan devait être revu pour correspondre à la réalité actuelle. Bien que le plan vise toujours principalement à assurer l'efficacité maximale de la participation du Canada à la composante d'établissement de normes, il s'attache davantage au fonctionnement de cette composante au sein du Programme mixte FAO/OMS sur les normes alimentaires. Le plan revu établit un certain nombre d'objectifs stratégiques groupés autour de quatre thèmes reliés :

- Accroître l'influence du Canada sur les délibérations et les résultats du Codex.
- Promouvoir l'utilisation des normes Codex comme base des politiques et des réglementations nationales.
- Améliorer la gestion stratégique et fonctionnelle du programme Codex du Canada.
- Promouvoir des processus visant à accroître l'efficacité et la capacité de réaction de la Commission du Codex Alimentarius.

Bien que quatre thèmes distincts aient été établis, il faut préciser que les objectifs stratégiques souvent sont étroitement liés et dépendent d'activités auxiliaires conduites dans le cadre du Programme mixte FAO/OMS sur les normes alimentaires. Par exemple, l'élaboration de normes à fondement scientifique est tributaire de la disponibilité de solides preuves scientifiques. Ces preuves ne seront obtenues que si les activités d'évaluation des risques reçoivent un financement suffisant de la FAO et de l'OMS. Et ce financement n'existera que si les États membres établissent ces activités comme des secteurs de programme prioritaires pour les deux organisations. La transmission d'un message cohérent à la FAO et à l'OMS exige une bonne coordination au niveau national.

Les objectifs stratégiques exposés dans leurs grandes lignes dans ce document offrent un cadre qui facilitera l'établissement de plans de travail précis par les ministères, agences et organisations qui sont ceux qui entreprennent les activités reliées à la participation du Canada au Programme mixte FAO/OMS sur les normes alimentaires et y consacrent des ressources. En définitive, c'est sur eux que repose le succès de la participation du Canada à ce programme.

 Haut de la page

Contexte

Le Programme mixte FAO/OMS sur les normes alimentaires

Le Programme mixte FAO/OMS sur les normes alimentaires se compose de trois activités complémentaires : la fourniture d'avis scientifiques concernant la sécurité sanitaire des aliments, l'établissement de normes alimentaires internationales et l'offre d'une assistance technique ou d'une assistance en matière de renforcement des compétences aux pays en développement pour qu'ils consolident leurs systèmes de contrôle des aliments.

La CAC (souvent appelée simplement le Codex) a été mise sur pied en 1963 pour mettre en œuvre la composante établissement des normes du Programme mixte de l'Organisation mondiale de la santé et de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture sur les normes alimentaires. Le Codex compte en ce moment 174 États membres, dont le Canada, et son premier mandat est d'élaborer des normes alimentaires internationales pour protéger la santé des consommateurs et assurer l'exercice de pratiques loyales dans le commerce alimentaire. Les normes, directives et textes apparentés du Codex sont destinés à l'usage librement consenti des États.

La CAC et ses organes subsidiaires produisent : des normes de produits qui établissent les prescriptions concernant l'identification des denrées alimentaires individuelles; des normes portant sur les limites maximales de résidus de pesticides, de médicaments vétérinaires et de contaminants; des mentions obligatoires d'étiquetage et des codes d'usages et des directives en matière d'hygiène alimentaire et de nutrition. Bien que reconnue comme un organe international d'établissement de normes alimentaires, la CAC sert également d'assemblée utile et importante pour débattre des questions émergentes en matière de sécurité sanitaire des aliments et d'autres questions ayant trait à la protection des consommateurs.

La Commission a connu une hausse constante de ses membres particulièrement dans les pays en développement qui y sont désormais majoritaires. Non seulement le nombre des membres a-t-il augmenté, mais de plus en plus de pays en développement participent activement aux travaux de la Commission grâce en partie au fonds fiduciaire du Codex. Le Canada doit se pencher sur la meilleure façon d'élargir ses partenariats pour assurer la collaboration et la coopération avec plus de pays membres du Codex, particulièrement les pays en développement.

Le Codex, l'OMC et le commerce alimentaire mondial

L'impact des normes et des textes apparentés du Codex est devenu plus important depuis la création, en 1995, de l'Organisation mondiale du commerce (OMC) dont le Canada est membre. L'accord sur l'application des mesures sanitaires et phytosanitaires (Accord MSP) et l'Accord sur les obstacles techniques au commerce (Accord OTC) de l'OMC établissent des critères pour l'élaboration de mesures sanitaires et phytosanitaires et de réglementations et normes techniques. Par exemple, l'accord MSP exige que les mesures soient fondées sur des principes scientifiques et sur une évaluation du risque. Cet accord établit expressément les normes et textes apparentés du Codex comme la référence internationale en matière de sécurité sanitaire des aliments en reconnaissance de leur fondement scientifique. Les mesures nationales se "conformant" aux normes indiquées du Codex sont présumées en accord avec les dispositions de l'accord MSP.

Bien que non expressément mentionnées dans l'Accord OTC, les normes Codex peuvent également servir de base aux réglementations et normes techniques sans rapport aux MSP comme les conditions applicables à l'étiquetage, au conditionnement et à la qualité.

Les membres de l'OMC sont incités à participer pleinement dans la mesure de leurs moyens aux organisations internationales d'établissement de normes voulues, y compris la CAC. Cela contribue à promouvoir l'élaboration de normes cohérentes, efficaces, transparentes et à fondement scientifique que les membres de l'OMC sont vivement encouragés à utiliser comme base de leurs mesures nationales. Une plus grande harmonisation des mesures aidera à rendre le milieu de la

réglementation plus prévisible, ce qui facilitera la conduite du commerce international des produits alimentaires.

Le commerce alimentaire mondial continue de croître de manière importante et cela a donné accès aux consommateurs à une plus grande diversité d'aliments. Par exemple, le Canada importe des aliments de 175 pays et en exporte vers 141 pays, ce qui est avantageux tant pour les consommateurs que pour les producteurs et les exportateurs canadiens. Cette croissance a aussi créé pour les pays, particulièrement ceux en développement ou moins avancés, des possibilités d'élargir leur productivité économique. Toutefois, l'expansion du commerce alimentaire entre les nations s'accompagne de l'éventualité plus grande de transmission de maladies indigènes à un pays à d'autres pays. En raison de ce mouvement international des aliments, il est important d'élaborer les normes internationales appropriées pour protéger la santé du consommateur et garantir l'exercice de pratiques loyales dans le commerce alimentaire.

Le contexte national

La politique de réglementation (1999) du gouvernement du Canada a été remplacée par la directive du Cabinet sur la rationalisation de la réglementation le 1er avril 2007. Cette directive appelle l'engagement du gouvernement du Canada à accroître la protection des Canadiens ainsi qu'à faciliter l'innovation et la compétitivité dans l'économie canadienne. Il a été déterminé qu'une des principales stratégies à cette fin était d'améliorer ou d'accroître la coordination et la coopération entre les responsables de la réglementation au niveau international.

Les activités entreprises par le Canada dans le cadre du Programme mixte FAO /OMS sur les normes alimentaires contribuent à atteindre les objectifs de ces initiatives du gouvernement canadien.

Le Canada et le Codex

Le Canada participe au Programme mixte FAO/OMS sur les normes alimentaires depuis que la CAC a été mise sur pied. Il envoie des délégations proportionnelles à ses objectifs et à ses intérêts à presque tous les organes subsidiaires de la Commission et est l'hôte du Comité du Codex sur l'étiquetage des denrées alimentaires et du Comité du Codex sur les protéines végétales (ajourné sine die).

La gestion générale de la participation du Canada au Programme mixte FAO/OMS sur les normes alimentaires est exercée par le CIM/Codex qui se compose de représentants de Santé Canada, de l'Agence canadienne d'inspection des aliments, d'Agriculture et Agro-alimentaire Canada, de l'Agence de réglementation de la lutte antiparasitaire, des Affaires étrangères et Commerce international Canada et d'Industrie Canada. La coordination quotidienne de la participation du Canada est assurée par le Bureau du point de contact du Codex pour le Canada qui est situé à la Direction des aliments de la Direction générale des produits de santé et des aliments de Santé Canada.

 Haut de la page

Objet et portée

Ce document précise les objectifs stratégiques de la participation du Canada au Programme mixte FAO/OMS sur les normes alimentaires pour la période 2008 - 2012. Il est donc en soi un outil à l'usage des ministères et agences pour élaborer et mettre en œuvre leurs propres plans de travail concernant les activités du Codex. Les objectifs stratégiques précisés dans ce cadre sont groupés autour de quatre thèmes reliés :

- Accroître l'influence du Canada sur les délibérations et les résultats du Codex.
- Promouvoir l'utilisation des normes Codex comme base des politiques et des réglementations nationales.
- Améliorer la gestion stratégique et fonctionnelle du programme Codex du Canada.

- Promouvoir des processus visant à accroître l'efficacité et la capacité de réaction de la Commission du Codex Alimentarius.

Chaque thème comprend plusieurs objectifs qui sont tous accompagnés des raisons les justifiant et des activités à mettre en oeuvre pour les atteindre. Comme il a déjà été dit, le succès ultime du programme Codex du Canada dépend de la mise en oeuvre de ces activités par les ministères, agences et organisations et de l'engagement des ressources nécessaires à leur réalisation.

 Haut de la page

Premier thème: Accroître l'influence du Canada sur les délibérations et les résultats du Codex

Objectif 1.1

Améliorer les rapports du Canada avec les autres pays membres du Codex au moyen d'un réseautage proactif et stratégique pour promouvoir une prise de décisions et une résolution des problèmes consensuelles au sein du Codex.

Traditionnellement, le Canada a travaillé étroitement et avec succès avec les autres pays de la Quadrillatérale (Australie, Nouvelle-Zélande et États-Unis) afin de déterminer les questions pour lesquelles les quatre pays pourraient s'appuyer mutuellement. Toutefois, la participation accrue des pays en développement change la dynamique des sessions du Codex. Comme le Canada souhaite continuer de faire avancer des questions et de promouvoir ses objectifs, il doit tenir compte de cette nouvelle réalité et entreprendre des activités pour développer davantage ses rapports avec d'autres pays et régions, en particulier ceux et celles en développement et moins avancés.

Le Canada est également reconnu pour son rôle de meneur au sein du Codex, notamment en raison de sa collaboration avec la FAO et l'OMS au manuel de formation conjoint FAO/OMS pour accroître la participation aux travaux du Codex et des ateliers de formation au Codex qu'il a conduits. Cette participation au renforcement des compétences offre la possibilité de créer d'autres perspectives de liaison avec un plus grand nombre de pays et d'appui mutuel.

Activités à entreprendre pour atteindre cet objectif :

- Élaborer et mettre en oeuvre une démarche d'approche qui utilisera des alliances sur des questions précises pour atteindre les objectifs et déterminer les " sphères d'influence ".
- Améliorer nos liaisons avec les membres du Comité régional FAO-OMS de coordination pour l'Amérique du Nord et le Pacifique Sud-Ouest (CCNASWP).
- Déterminer les secteurs du plan stratégique du CCNASWP auxquels le Canada peut contribuer et explorer les mécanismes d'une telle contribution.
- Collaborer avec l'ACDI, la FAO et l'OMS à l'offre de formation au Codex (soit, le Canada fournit les " experts " et le financement vient d'autres sources).

Objectif 1.2

Accroître l'efficacité des délégations défendant les objectifs canadiens.

L'efficacité des délégations canadiennes passe par leur formation et leur préparation. On attend de tous les membres des délégations canadiennes qu'ils connaissent les objectifs du Programme mixte FAO/OMS sur les normes alimentaires et l'organisation de la CAC, et sachent comment les sessions du Codex sont conduites. Le travail d'une délégation débute bien avant une session du Codex et se poursuit longtemps après sa tenue - en fait, le travail d'une délégation ne devrait jamais s'arrêter et il faudrait faire admettre ce fait. Il faut aussi reconnaître l'importance de maintenir l'efficacité des délégations canadiennes, ce qui suppose une bonne planification du remplacement de leurs membres.

Il incombe au chef d'une délégation de veiller à ce que les positions canadiennes soient préparées comme il se doit. Pour cela, il faut déterminer les objectifs du Canada par rapport aux sujets en

discussion à la session du Codex, s'assurer que les vues des parties prenantes soient prises en compte et coordonner avec les ministères et agences du CIM/Codex l'élaboration de positions consensuelles. Les positions canadiennes doivent être conformes aux objectifs stratégiques indiqués et aux activités du cadre stratégique qui y correspondent. Les objectifs établis par une délégation doivent l'être en tenant compte des priorités et des avis du CIM/Codex.

Activités à entreprendre pour atteindre cet objectif :

- Codex Canada et le Bureau de coordination du Codex de l'ACIA élaboreront et conduiront une formation pour faire en sorte que les délégations canadiennes soient les mieux préparées à défendre les objectifs canadiens, soit des ateliers sur des questions transsectorielles.
- Les chefs de délégations réfléchir à la nécessité de contacter d'autres délégations ou de communiquer avec elles (par ex. courriels, conférences téléphoniques) avant le départ à une session surtout pour promouvoir les questions et les objectifs prioritaires du Canada.
- C'est au chef d'une délégation qu'incombe la recommandation au CIM/Codex d'aviser une délégation canadienne. Le CIM/Codex facilitera ce processus en :
 - envisageant d'officialiser les critères que doivent respecter tous les représentants d'une délégation canadienne (soit, compétence appropriée et disposition à participer à plusieurs sessions, etc.)
 - continuant à faire en sorte que les délégations canadiennes se composent des représentants les mieux qualifiés pour traiter des questions à l'ordre du jour et pour défendre les objectifs du Canada.
- Afin d'assurer le maintien de l'efficacité des délégations, on envisagera de planifier de manière appropriée le remplacement de leurs membres, soit formation, présence et participation à la préparation des positions.
- Le CIM/Codex continuera de promouvoir que des experts et des données soient mis à la disposition des divers organes d'experts mixtes (soit JECFA, JMPR, etc.) dans la mesure du possible.
- Continuer de promouvoir la présentation en temps opportun de commentaires écrits pour optimiser les interventions canadiennes.

Objectif 1.3

Promouvoir la priorisation des groupes de travail ayant un intérêt pour le Canada.

En réponse aux recommandations de l'évaluation conjointe FAO/OMS du Codex, un certain nombre de comités du Codex conflent à des groupes de travail électroniques et physiques la réalisation de travaux entre les sessions. Ces groupes peuvent avoir beaucoup d'influence sur l'avancement des travaux et il est de l'intérêt du Canada de rendre clair qu'il priorise sa participation à ces groupes de travail.

Activités à entreprendre pour atteindre cet objectif :

- Les chefs de délégation doivent être informés tôt des questions susceptibles de donner lieu à la mise sur pied de groupes de travail et obtenir l'autorisation (du CIM/Codex) d'y participer.
- Les chefs de délégation doivent déterminer quels groupes de travail il pourrait être de l'intérêt du Canada d'accueillir ou de diriger et obtenir l'autorisation du CIM/Codex.



Haut de la page

Deuxième thème : Promouvoir l'utilisation des normes Codex comme base des politiques et des réglementations nationales

Objectif 2.1

Améliorer les mécanismes nationaux pour faire en sorte que les normes Codex sont utilisées comme il convient.

On attend du Canada, du fait qu'il est membre de l'Organisation mondiale du commerce, qu'il fonde ses normes et politiques alimentaires sur les normes et les directives adoptées par la CAC lorsqu'elles permettraient d'assurer un niveau de protection approprié ou d'atteindre un objectif légitime. D'où l'importance d'un mécanisme qui garantira systématiquement l'examen des normes dès leur adoption par la Commission et qui permettra de déterminer leur utilité pour le Canada. On sait que des procédures sont en place, mais il faudrait les examiner pour faire en sorte qu'elles soient invariably appliquées dans tout le processus de réglementation.

Activités pour atteindre cet objectif :

- Établir des procédures pour faire en sorte qu'il sera pleinement tenu compte des normes Codex lors de l'élaboration de politiques et directives.
- Veiller à ce qu'une évaluation des risques ou une justification appropriée existe dans les cas où des normes Codex ne sont pas adoptées.
- Après les réunions de la CAC, les chefs de délégation doivent faire part aux parties prenantes de la liste des normes applicables adoptées.

Objectif 2.2

Promouvoir le Codex comme base de l'harmonisation internationale de la réglementation.

Les accords MSP et OTC de l'OMC attribuent une grande importance aux normes, directives et recommandations internationales. Les membres de l'OMC sont fortement incités à fonder leurs mesures en matière de sécurité sanitaire des aliments et leurs réglementations et normes techniques concernant les aliments sur les normes et textes apparentés du Codex afin de réduire au minimum les obstacles non nécessaires au commerce tout en préservant leur droit de protéger la vie ou la santé humaine et de prévenir les pratiques trompeuses. Le Canada étant à la fois un grand importateur et un grand exportateur d'aliments, il est de son intérêt de promouvoir leur utilisation par d'autres pays afin de protéger la santé des consommateurs et de garantir l'exercice de pratiques loyales dans le commerce alimentaire. En outre, une plus grande harmonisation des mesures contribuera à rendre le milieu de réglementation plus prévisible, ce qui facilitera la conduite du commerce international des aliments.

Activités pour atteindre cet objectif :

- Se servir des assemblées et des tribunes indiquées pour promouvoir l'utilisation des normes Codex comme base des réglementations et des politiques nationales.
- Promouvoir l'élaboration de textes Codex à la fois actuels et adaptés tant aux pays développés qu'aux pays en développement.



Haut de la page

Troisième thème : Améliorer la gestion stratégique et fonctionnelle du programme Codex du Canada

Objectif 3.1

Promouvoir la sensibilisation des principaux décideurs aux questions étudiées par le Codex et à leurs conséquences.

Il faut que les principaux décideurs soient au courant des questions étudiées par le Codex et de leurs conséquences pour le Canada.

Le Canada importe des aliments de 175 pays et une importante quantité de ces aliments provient de pays en développement et moins avancés. Souvent, ces pays n'ont que des moyens limités à consacrer à des systèmes de contrôle des produits alimentaires et tendent donc à adopter les normes internationales élaborées par le Codex qui peuvent être appliquées à tout le continuum des aliments. Par conséquent, les consommateurs canadiens bénéficient de la participation du Canada aux travaux du Codex du fait qu'elle contribue à élaborer des normes à fondement scientifique qui

peuvent être appliquées par les pays membres du Codex, ce qui à son tour contribue à accroître la sécurité sanitaire des aliments faisant l'objet d'un commerce international.

Le Canada exporte des aliments vers 141 pays, ce qui profite aux producteurs et exportateurs canadiens. Une plus grande harmonisation des normes canadiennes aux normes internationales facilite le mouvement des produits alimentaires canadiens du fait qu'ils risquent moins de se heurter aux obstacles commerciaux.

Activités à entreprendre pour atteindre cet objectif :

- Déterminer et tirer parti des assemblées indiquées d'instances supérieures, de l'industrie et des consommateurs pour accroître la sensibilisation aux questions étudiées par le Codex et à leurs conséquences.
- Au niveau gouvernemental, prendre l'initiative de promouvoir la sensibilisation au Codex au Canada en inscrivant le Codex à l'ordre du jour des réunions des cadres supérieurs.

Objectif 3.2

Promouvoir l'engagement efficace des parties prenantes canadiennes, y compris les consommateurs, l'industrie, les professionnels de la santé et les gouvernements provinciaux et territoriaux.

Comme les normes, directives et textes apparentés du Codex touchent tant les consommateurs que l'industrie, il importe donc que ces groupes concernés aient la possibilité de contribuer à l'élaboration des normes intéressantes. Un processus consultatif clairement défini qui optimisera la participation des parties prenantes canadiennes permettra de faire appel à un plus grand bassin de compétences pour élaborer la position du Canada sur les questions étudiées aux réunions du Codex. Cela aidera à renforcer l'influence du Canada dans l'élaboration des normes Codex.

Activités à entreprendre pour atteindre cet objectif :

- Les chefs de délégation engageront activement le dialogue avec les principales parties prenantes qui s'intéressent aux travaux du comité dont ils ont la charge ou qui sont susceptibles d'être touchées par ces travaux. En s'appuyant sur les activités de communication du Codex Canada, ils pourraient entre autres communiquer directement avec elles et leur fournir des textes additionnels en accompagnement des demandes de commentaires transmises ou affichées par Codex Canada.
- Saisiront les occasions de faire des présentations sur le Codex pour accroître la sensibilisation au processus d'établissement de normes internationales et à son utilité.
- Continueront d'inciter toutes les agences gouvernementales à soumettre tôt leur apport aux questions à l'étude pour pouvoir en tenir compte dans leur première élaboration de la position du Canada.
- Continueront de revoir les mécanismes de communication actuels pour déterminer et utiliser les pratiques qui favoriseront le mieux l'engagement des parties prenantes (par ex. échéanciers, compréhension claire des attentes des parties prenantes, etc.)

Objectif 3.3:

Défendre les intérêts du Programme FAO/OMS sur les normes alimentaires auprès des comités interministériels chargés de fournir des avis sur la participation du Canada à la FAO et à l'OMS.

Le Canada est membre et de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) et de l'Organisation mondiale de la santé (OMS). La coordination interministérielle des activités du Canada liées à la FAO incombe à Programmes et affaires multilatérales, Direction générale des services à l'industrie et aux marchés d'AAC, tandis que celle des activités du Canada liées à l'OMS incombe à la Direction des affaires internationales, Direction générale de la politique de la santé, Santé Canada.

Tant la FAO que l'OMS exercent une surveillance des activités de la CAC et lui fournissent les ressources dont elle a besoin pour remplir ses fonctions. Ces deux organisations des Nations Unies ont différents mandats, mais fonctionnent toutes les deux dans un contexte de compression.

budgétaire qui ne simplifie pas leur tâche de fournir un financement suffisant et durable au Programme mixte FAO/OMS sur les normes alimentaires. Pour sa part, l'OMS concentre en priorité ses activités sur la prévention et le traitement des maladies et, par conséquent, d'autres priorités comme les stratégies concernant le VIH/sida et la grippe aviaire peuvent éclipser les questions touchant l'établissement de normes alimentaires.

Étant donné la diversité des intérêts de la FAO et de l'OMS, il est essentiel que le Canada livre des messages forts tant à la Conférence de la FAO qu'à l'Assemblée mondiale de la santé en faveur de l'allocation d'un financement suffisant et durable au Programme mixte FAO/OMS sur les normes alimentaires. Le Canada doit aussi assurer la liaison avec d'autres États membres de la FAO et de l'OMS par l'entremise de ses missions permanentes à Rome et à Genève pour les inciter à appuyer l'idée de faire une priorité de la sécurité sanitaire des aliments et lui accorder un financement adéquat.

Activités à entreprendre pour atteindre cet objectif :

- Les représentants du CIM/Codex continueront activement de participer aux activités interministérielles ayant trait à la FAO/CIM-AAC et à la DAI/SC et de faire état de leur participation pour faire en sorte qu'un message cohérent soit transmis concernant la nécessité de faire de la sécurité sanitaire des aliments une haute priorité de la FAO et de l'OMS.
- Avoir davantage recours aux missions permanentes à Rome et à Genève pour assurer la liaison avec d'autres États membres au sujet de questions clés touchant le budget et le programme du Programme mixte FAO/OMS sur les normes alimentaires.
- Le cas échéant, les délégations canadiennes au Codex tireront parti des occasions de communiquer avec les membres d'autres délégations concernant l'importance d'assurer un financement suffisant et durable au Programme mixte FAO/OMS sur les normes alimentaires (soit, QUAD/CCNASWP sur la sécurité sanitaire des aliments, etc.).

Objectif 3.4:

Accroître le rôle du CIM/Codex dans l'examen des principales questions stratégiques.

Bien que la coordination générale des activités de Codex Canada incombe au Bureau du point de contact du Codex pour le Canada situé à Santé Canada, aucun ministère ou agence n'assume seul la responsabilité de la gestion du programme. Cette gestion est exercée par le Comité interministériel du Codex (CIM/Codex) composé de cadres supérieurs de Santé Canada, de l'Agence canadienne d'inspection des aliments, d'Agriculture et Agroalimentaire Canada, des Affaires étrangères et Commerce international Canada et d'Industrie Canada.

Le CIM/Codex est chargé de fournir l'orientation stratégique à la participation du Canada au Codex. En raison du grand nombre de sessions des comités du Codex qui se tiennent chaque année, le CIM a eu tendance à se limiter à donner son aval aux positions et aux délégations canadiennes au lieu de discuter de questions stratégiques. Pour donner plus d'importance à cette dernière fonction, il est recommandé de tenir plus de réunions portant principalement sur ces questions.

Activités à entreprendre pour atteindre cet objectif :

- Le CIM/Codex reverra au besoin son mandat et sa composition dans le but d'assurer la bonne gestion du programme Codex du Canada.
- Une liste de questions prioritaires sera établie et précisera celles exigeant des discussions d'ordre stratégique par le CIM. Les documents de référence voulus seront préparés selon les besoins pour favoriser des discussions fructueuses.
- Augmentation de la fréquence des réunions CIM/Codex portant sur des questions clés stratégiques et (ou) transsectorielles.
- Le processus suivant lequel les chefs de délégation présentent la version provisoire des positions et des objectifs du Canada, ainsi que des rapports sommaires portant sur l'atteinte des objectifs sera maintenu sous examen.

- Le chef de délégation ou d'autres membres du CIM/Codex doivent déterminer les questions clés à faire examiner tôt par le CIM/Codex pour guider la préparation de la version provisoire des positions canadiennes à soumettre avant les sessions des comités.

Objectif 3.5:

Accroître la sensibilisation des délégations canadiennes aux questions transsectorielles du Codex et à leurs conséquences.

Il arrive que des questions étudiées par le Codex aient un impact sur différents comités du Codex ou intéressent différents comités du Codex. Il y a aussi les questions étudiées par d'autres Instances Internationales qui peuvent avoir un impact sur les objectifs ou les positions du Canada au sein du Codex, notamment les questions touchant la résistance aux antimicrobiens dont traite l'OIE et l'étiquetage de la méthode de production. Il est particulièrement important que ces questions "transsectorielles" soient déterminées et que les objectifs du Canada les concernant soient compris par les chefs et les membres des délégations pour qu'un même message soit livré. Il est aussi important que les obligations internationales du Canada soient respectées dans l'élaboration des objectifs et des positions de ce dernier.

Les délégations doivent être attentives aux droits et aux obligations du Canada en vertu des accords sur le commerce international durant l'élaboration des objectifs et des positions pour les réunions du Codex. Les délégations doivent s'efforcer de promouvoir l'élaboration de normes et de textes apparentés du Codex qui, tout en respectant le mandat du Codex de protéger la santé des consommateurs et de garantir l'exercice de pratiques loyales dans le commerce des aliments, ne constitueront pas un obstacle non nécessaire au commerce international en servant de base aux mesures nationales ou aux réglementations techniques.

Activités à entreprendre pour atteindre cet objectif :

- Se servir de l'atelier Codex annuel pour offrir aux chefs de délégation l'occasion de se réunir et de discuter des questions transsectorielles.
- Promouvoir la discussion des questions transsectorielles au sein du CIM/Codex et fournir des orientations ou des réponses stratégiques les concernant.
- Accroître la communication ou la coordination entre le CIM/Codex et les bureaux de coordination canadiens pour d'autres organisations internationales indiquées (par ex. OIE, Conseil canadien des normes, etc.).
- Promouvoir l'utilisation des rapports des chefs de délégation pour déterminer les questions et les points épineux éventuels qui se manifestent au moyen d'une analyse de tendance.



Haut de la page

Quatrième thème : Promouvoir des processus visant à accroître l'efficacité et la capacité de réaction de la Commission du Codex Alimentarius

Objectif 4.1

Défendre l'élaboration de normes à fondement scientifique.

Le Codex a pour mandat d'élaborer des normes alimentaires internationales qui protégeront la santé des consommateurs et garantiront l'exercice de pratiques loyales dans le commerce alimentaire. Ces dernières années, la CAC et ses organes subsidiaires ont adopté un certain nombre de textes apparentés qui portent sur l'application de l'analyse des risques aux processus de prise de décisions. Le respect des principes énoncés dans ces textes constitue l'assise de l'élaboration de normes internationales "à fondement scientifique" qui permettront de protéger la santé des consommateurs et contribueront à rendre l'environnement du commerce international des aliments plus prévisible.

Activités pour atteindre cet objectif :

- Appuyer l'application constante par les comités du Codex indiqués des principes d'analyse des risques à l'élaboration de normes à fondement scientifique.
- Continuer de promouvoir la conformité aux quatre " déclarations de principes sur le rôle de l'évaluation des risques en matière de salubrité des aliments ".
- Continuer de promouvoir la conformité aux quatre " déclarations de principes concernant le rôle de la science dans la prise de décisions du codex et les autres facteurs à prendre en considération ".

Objectif 4.2

Promouvoir l'application de normes fondées sur des principes ou des critères le cas échéant.

Le Codex est chargé d'élaborer des normes contenant des dispositions ne portant pas sur la santé publique dans le cadre de la partie de son mandat qui l'oblige à " garantir l'exercice de pratiques loyales dans le commerce alimentaire ". Cela intéresse particulièrement les travaux des comités s'occupant des produits et est jugé être un produit important de la Commission, surtout pour les pays en développement ou moins avancés. L'objectif du Canada est de veiller à ce que des normes crédibles et " non normatives " soient élaborées, qui ne feront pas entrave aux innovations technologiques et auront la souplesse voulue pour autoriser différentes démarches nationales fondées sur les attentes et les besoins des consommateurs qui diffèrent d'un endroit à l'autre du monde. Cela entraînera l'exercice de pratiques loyales dans le commerce des aliments et contribuera à créer un environnement plus prévisible pour ce commerce international.

Activités pour atteindre cet objectif :

- Promouvoir l'éclaircissement et l'application d'orientations qui garantiront l'élaboration uniforme des éléments essentiels (soit, caractéristiques de qualité essentielles) qui contribuent à la réalisation du mandat du Codex portant sur les pratiques loyales dans le commerce alimentaire.
- Promouvoir l'élaboration de dispositions fondées sur des principes ou des critères qui ne seront pas normatives au point d'empêcher l'innovation et la capacité de répondre aux différentes attentes et différents besoins des consommateurs du monde.

Objectif 4.3

Défendre une planification plus efficace des travaux des organes subsidiaires du Codex.

Bien que le Comité exécutif du Codex (CCEEXEC) soit chargé de la gestion du processus d'élaboration des normes, c'est au niveau des comités et des groupes de travail que le travail se fait vraiment. Une bonne planification est essentielle pour faire en sorte que le travail soit non seulement priorisé, mais aussi pour que le comité ou le groupe de travail le fasse avancer. Une bonne planification du travail au niveau des comités et groupes de travail facilite au CCEEXEC l'exercice de sa fonction de gestion.

Activités pour atteindre cet objectif :

- Promouvoir l'établissement de plans de travail propres aux comités.
- Faire en sorte que tout nouveau travail à entreprendre soit bien préparé et que toutes les raisons le justifiant soient examinées (documents de projet).

Objectif 4.4

Promouvoir l'élaboration des normes en temps opportun.

Un des principaux résultats de l'évaluation du Codex a été un certain nombre de recommandations visant à accroître l'efficacité et l'efficience du processus d'élaboration des normes. Dans notre monde en évolution où les progrès technologiques sont rapides, il est essentiel que le Codex soit en mesure de réagir à de tels changements en temps opportun. L'utilité des normes Codex dépend à la fois de leur " bien-fondé " et de leur pertinence. Des normes qui sont obsolètes avant même d'avoir été adoptées par la Commission ne contribuent pas grand-chose à la réalisation du mandat du Codex.

Activités pour atteindre cet objectif :

- Promouvoir l'utilisation de divers mécanismes qui faciliteraient la création d'un consensus, soit réunions de groupes de travail ou autres mécanismes pouvant servir à résoudre des questions controversées.
- Promouvoir des mécanismes qui accroîtront l'efficacité des travaux en cours entre les sessions (soit, groupes de travail, plus grand intervalle entre les sessions d'un comité pour donner l'occasion aux " protagonistes " de traiter des questions et d'en arriver à un consensus).
- Inciter à l'observation des procédures établies pour l'élaboration des normes (soit, faire en sorte que les décisions des comités soient clairement consignées et respectées pour éviter de rouvrir le débat de questions ayant déjà fait l'objet d'une décision).
- Accroître et appuyer la fonction gestion des normes du CCEXEC.
- Améliorer la communication entre le CCEXEC et les présidents et les pays responsables des comités dans le but de résoudre les questions controversées.

Date de modification : 2004-09-
07

Food and Nutrition

Canada's Strategic Framework for Participation in the Joint FAO/WHO Food Standards Program.

Food regulators have recognized the need for cooperation and sharing information at the international level for many years. In particular, during the past decade the growth in world food trade, advances in modern communication and increasing mobility of populations have contributed to further elevating the importance of effective and fair food regulatory regimes. This increased globalization of food trade and mobility of populations has heightened the importance of the international activities under the Joint FAO/WHO Food Standards Program, in particular those of the Codex Alimentarius Commission (CAC), often simply referred to as Codex. Canada has been a member of Codex since its creation in 1963. Activities relevant to Codex undertaken by the different Federal Government departments and agencies contribute to achieving the objectives of the Government of Canada's Cabinet Directive on Streamlining Regulation.

Table of Contents

[Introduction](#)

[Background](#)

[Purpose and Scope](#)

[Theme one: Enhance Canada's influence on Codex deliberations and outcomes.](#)

 c1.1 Enhance Canada's relationship with other Codex member countries through proactive and strategic networking to promote consensual decision-making and problem solving within Codex.

 1.2 Enhance the level of effectiveness of delegations in promoting Canadian objectives.

 1.3 Promote the prioritization of working groups of interest to Canada.

[Theme two: Promote the use of Codex standards as the basis for national policies and regulations.](#)

 2.1 Enhance national mechanisms to ensure Codex standards are used as appropriate.

 2.2 Promote Codex as the basis for international regulatory harmonization.

[Theme three: Enhance strategic and functional management of Canada's domestic Codex program](#)

 3.1 Promote the awareness amongst key decision-makers of Codex issues and their implications.

 3.2 Promote the effective engagement of Canadian stakeholders, including consumers, industry, health professionals and Provincial and Territorial Governments.

 3.3 Promote the interests of the FAO/WHO Food Standards Program at the interdepartmental committees responsible for providing advice on Canada's participation in FAO and WHO.

 3.4 Further enhance the IDC/Codex role in the consideration of key strategic issues.

 3.5 Enhance the awareness of Codex cross-cutting issues and their implications amongst Canadian delegations.

[Theme four: Promote processes to enhance the efficiency and responsiveness of the Codex Alimentarius Commission.](#)

 4.1 Promote the development of science-based standards.

 4.2 Promote the application of principle/criteria-based standards where appropriate.

- 4.3 Promote more effective work-planning by Codex subsidiary bodies.
- 4.4 Promote the timely development of standards.

 Top of Page

Introduction

The most recent strategic plan for Canada's involvement in the Joint FAO/WHO Food Standards Program focussed on enhancing our effectiveness in the work of the Codex Alimentarius Commission (CAC) and was endorsed by the Interdepartmental Committee for Codex (IDC/Codex) in August, 1999. Since that time a number of changes have occurred both domestically and internationally. Domestically, there is the increased recognition of the importance of international regulatory cooperation under the Cabinet Directive on Streamlining Regulation. At the international level, in November 2002, the Report of the Joint FAO/WHO Evaluation of the Codex Alimentarius and Other FAO and WHO Food Standards Work was released. That Report contained a number of recommendations which have been implemented by FAO, WHO and the CAC. In light of these changes a review of Canada's Strategic Plan has been undertaken to ensure it continues to serve Canada's objectives and priorities within the Joint FAO/WHO Food Standards Program.

As a result of this review, it was determined that the current plan needed to be revised to reflect the current reality. While the principal focus of the plan continues to be on ensuring maximum effectiveness of Canada's participation in the standard-setting component, greater emphasis is placed on the functioning of this component within the Joint FAO/WHO Food Standards Program. This revised plan identifies a number of strategic objectives grouped around four related themes:

- Enhance Canada's influence on Codex deliberations and outcomes.
- Promote the use of Codex standards as the basis for national policies and regulations.
- Enhance strategic and functional management of Canada's domestic Codex program.
- Promote processes to enhance the efficiency and responsiveness of the Codex Alimentarius Commission.

Although four distinct themes have been identified, it should be recognized that the strategic objectives are often inter-related and dependant on ancillary activities conducted within the Joint FAO/WHO Food Standards Program. For example, the development of science-based standards is dependent on the availability of sound scientific evidence. Such evidence can only be available if the risk assessment activities are sufficiently funded by FAO and WHO. Such funding will only be available if member governments identify these activities as priority program areas for the two agencies. The delivery of a consistent message to both FAO and WHO requires effective coordination at the national level.

The strategic objectives outlined in this document provide a framework to facilitate the development of specific work plans by those Departments/Agencies/Organizations that actually undertake and provide resources to the activities related to Canada's involvement in the Joint FAO/WHO Food Standards Program. The success of Canada's involvement ultimately rests with them.

 Top of Page

Background

The Joint FAO/WHO Food Standards Program

The Joint FAO/WHO Food Standards Program consists of three complementary activities: the provision of scientific advice related to food safety, the development of international food

standards, and technical assistance/capacity building to assist developing countries in strengthening their food control systems.

The CAC (often referred to simply as Codex) was established in 1963 to implement the standard-setting component of the Joint World Health Organization/ Food and Agriculture Organization of the United Nations Food Standards Program. Currently, there are 176 member governments including Canada. The primary mandate of Codex is to develop food standards for the protection of the health of consumers and to ensure fair practices in food trade. The standards, guidelines and related texts developed by Codex are intended for voluntary use by governments.

The outputs of the CAC and its subsidiary bodies consist of: commodity standards which establish standards of identity for individual commodities; standards related to maximum limits for pesticide and veterinary drug residues and contaminants; labelling requirements; and codes of practice and guidance on food hygiene and nutrition. Although recognized as an international food standard setting body, the CAC also serves as a useful and important assembly for discussions on emerging food safety and other consumer protection issues.

The membership of the CAC has been growing steadily, particularly with regards to developing countries which now form the majority of the membership. Not only have the numbers been increasing, but more and more developing countries are actively participating in the work of the CAC , due in part to the Codex Trust Fund. Canada must consider how best to expand its partnerships to ensure collaboration and cooperation with more Codex member countries and regions, in particular developing countries.

Codex, the WTO and Global Trade in Food

The impact of Codex standards and related texts on the international trading system has become increasingly significant since the establishment of the World Trade Organization (WTO) in 1995, of which Canada is a member. The WTO Agreement on the Application of Sanitary and Phytosanitary Measures (SPS Agreement) and the Agreement on Technical Barriers to Trade (TBT Agreement) set out criteria for the elaboration of sanitary and phytosanitary measures, and technical regulations and standards. For example, the SPS Agreement requires that measures be based on scientific principles and an assessment of the risk. The SPS Agreement specifically identifies Codex standards and related texts as the international benchmark for food safety in recognition of the scientific basis upon which these standards are developed. National measures that "conform to" relevant Codex standards are presumed to be consistent with the provisions of the SPS Agreement.

While not specifically referenced in the TBT Agreement, Codex standards also offer a basis for non-SPS technical regulations and standards such as labelling, packaging and quality requirements.

WTO Members are encouraged to play a full part, within the limits of their resources, in the relevant international standard setting organizations including the CAC . This helps to promote the development of coherent, effective, science-based and transparent standards, which WTO Members are strongly encouraged to use as the basis for their national measures. Greater harmonization of measures will contribute to a more predictable regulatory environment thereby facilitating the conduct of international trade in food.

There continues to be significant growth in world food trade, which has given consumers access to a greater variety of foods. For example, Canada imports food from 175 countries and exports foods to 141 countries, benefiting both Canadian consumers and producers/exporters. It has also created potential opportunities for countries, especially developing and least developed countries, to expand their economic productivity. As a result of the expansion of food trade amongst nations, there is, however, an increased potential for diseases indigenous to one country to be transmitted to other countries. With this international movement of food it is important to develop appropriate international standards to protect the health of the consumer and to ensure fair practices in the food trade.

The National Context

The Government of Canada Regulatory Policy (1999) was replaced by the Cabinet Directive on Streamlining regulations on April 1, 2007. The Directive supports the Government of Canada's commitment to enhance protection of Canadians as well as to facilitate innovation and competitiveness in the Canadian economy. One of the key strategies identified is to improve or enhance coordination and cooperation amongst regulators at the international level.

The activities undertaken by Canada with respect to the Joint FAO/WHO Food Standards Program contribute to the achievement of the objectives of these Government of Canada initiatives.

Canada and Codex

Canada has been involved in the Joint FAO/WHO Food Standards Program since the CAC was established. Canada sends delegations to almost all of the sessions of the CAC's subsidiary bodies, proportionate to its objectives and interests, and also hosts the Codex Committee on Food Labelling and the Codex Committee on Vegetable Proteins (currently adjourned *sine die*).

Overall management of Canada's involvement in the Joint FAO/WHO Food Standards Program is exercised through the IDC/Codex composed of representatives from Health Canada, the Canadian Food Inspection Agency, Agriculture and Agri-Food Canada, the Pest Management Regulatory Agency, Foreign Affairs and International Trade Canada, and Industry Canada. Daily coordination of Canada's participation is exercised through the Office of the Codex Contact Point for Canada which is located in the Food Directorate, Health Products and Food Branch, Health Canada.



Top of Page

Purpose and Scope

This document identifies Canada's strategic objectives for its involvement in the Joint FAO/WHO Food Standards Program for the period 2008 - 2012. As such, the document is a tool for use by Departments and Agencies in developing and implementing their specific work plans related to Codex activities. The strategic objectives identified in this Framework are grouped around four related themes:

- Enhance Canada's influence on Codex deliberations and outcomes.
- Promote the use of Codex standards as the basis for national policies and regulations.
- Enhance strategic and functional management of Canada's domestic Codex program.
- Promote processes to enhance the efficiency and responsiveness of the Codex Alimentarius Commission.

Under each theme, a set of objectives is identified. Each objective is substantiated by a rationale and supported by activity(ies) to be implemented to achieve the objective. As stated previously, the ultimate success of Canada's Codex program depends on implementation by departments/agencies/ organizations of these activities, and the commitment of necessary resources.



Top of Page

Theme one: Enhance Canada's influence on Codex deliberations and outcomes

Objective 1.1

Enhance Canada's relationship with other Codex member countries through proactive and strategic networking to promote consensual decision-making and problem solving within Codex.

Traditionally, Canada has worked closely and successfully with the other QUAD countries (Australia, New Zealand and the United States) in order to identify issues where the four countries could be mutually supportive. However, with the increasing participation of developing and least developed countries, the dynamics of Codex sessions is changing. As Canada wishes to continue advancing issues and promoting its objectives, this new reality must be taken into consideration and activities need to be undertaken to further expand our relationship with other countries/regions, in particular developing and least developed countries.

Canada is also recognized for its leadership role in Codex, particularly through its work with FAO and WHO on the development of the Joint FAO/WHO Training Manual for Enhancing Participation in the Work of Codex, and the Codex training workshops it has conducted. This participation in capacity building has the potential to create further opportunities to liaise with a larger number of countries and to be mutually supportive.

Activities to be implemented to achieve this objective:

- Develop and implement an outreach approach which will use issue-specific alliances to achieve objectives and identify "spheres" of influence
- Further enhance our liaisons with Members of the FAO/WHO Regional Coordinating Committee for North America and the South-West Pacific (CCNASWP).
- Identify areas of the CCNASWP strategic plan where Canada can make a contribution and explore mechanisms for this contribution.
- Collaborate with CIDA/FAO/WHO on provision of Codex training (i.e. Canada supplies "experts"; funding from other sources).

Objective 1.2

Enhance the level of effectiveness of delegations in promoting Canadian objectives.

Training and preparation are essential to the effectiveness of Canadian delegations. All members of Canadian delegations are expected to be knowledgeable of the objectives of the Joint FAO/WHO Food Standards Program, and to be familiar with the organization of the CAC and how Codex sessions are conducted. The work of a delegation commences far in advance of the actual Codex session and continues long after the meeting has finished - in fact the work of a delegation should be ongoing and recognition of this fact should be obtained. There is also a need to recognize the importance of the continued effectiveness of Canadian delegations, which entails effective succession planning.

Responsibility for ensuring that Canadian positions are adequately prepared resides with the Head Delegate. Preparation includes identifying Canada's objectives for the items under discussion at the Codex session, making certain that stakeholders' views are considered, and coordinating, among IDC/Codex departments and agencies, the development of consensus positions. Canadian positions should be consistent with relevant strategic objectives and corresponding activities of this Strategic Framework. The objectives established by the delegations should take into consideration the priorities and advice given by the IDC/Codex.

Activities to be implemented to achieve this objective:

- Codex Canada and CFIA Codex Coordination Office will develop and carry out training to ensure Canadian delegations are best prepared to promote Canadian objectives e.g. workshops on cross-cutting issues
- Head Delegates should consider the need for early contacts/communication (e.g., emails, holding conference calls) with other delegations prior to departure, particularly to promote Canada's priority issues and objectives.
- Responsibility for recommending a Canadian delegation for endorsement by the IDC/Codex resides with the Head Delegate. The IDC/Codex will facilitate this process by:
 - Consider formalizing criteria that should be met by all representatives on Canadian delegations (e.g., appropriate expertise, willingness to participate for a number of sessions, etc.).

- Continuing to ensure that Canadian delegations consist of the representatives best qualified to address agenda items and promote Canada's objectives.
- To ensure continued effectiveness of delegations, consideration will be given to appropriate succession planning, e.g., training, attendance, involvement in the preparation of positions.
- The IDC/Codex will continue to promote the provision of experts and data, to the extent possible, to the various joint expert bodies (e.g. Joint Expert Committee on Food Additives and Contaminants, Joint Meeting on Pesticide Residues, etc.).
- Continue to promote the timely submission of written comments to maximize effectiveness of Canadian interventions.

Objective 1.3

Promote the prioritization of working groups of interest to Canada.

In response to the recommendations of the Joint FAO/WHO Codex Evaluation, a number of Codex Committees are using electronic and physical working groups to do inter-sessional work. These working groups can be very influential in progressing work and it is in Canada's interest to have clarity on prioritizing our involvement in these working groups.

Activities to be implemented to achieve this objective:

- Head Delegates to have an early knowledge of issues which may result in the establishment working groups and have clearance (by IDC/Codex) for participation.
- Head Delegates to identify which working groups it may be in Canada's interest to host/lead and obtain IDC/Codex clearance.



Top of Page

Theme two: Promote the use of Codex standards as the basis for national policies and regulations.

Objective 2.1

Enhance national mechanisms to ensure Codex standards are used as the basis for national requirement as appropriate

As a member of the World Trade Organization, Canada is expected to base its domestic food standards and policies on the standards and guidelines adopted by the CAC where those standards and guidelines would achieve Canada's appropriate level of protection or fulfil a legitimate objective. It is therefore important that a process is in place to ensure the systematic review of standards as they are adopted by the Commission and to determine their relevance to Canada. It is recognized that procedures are in place but these should be examined to ensure they are consistently applied throughout the regulatory process.

Activities to achieve this objective:

- Develop procedures to ensure Codex standards are fully considered in the development of policies and guidelines.
- Ensure that the appropriate risk assessment/justification is available in situations where Codex standards are not adopted.
- Following CAC sessions, Head Delegates to communicate to stakeholders the list of relevant standards adopted

Objective 2.2

Promote the use of Codex texts as the basis for international regulatory harmonization.

The WTO SPS and TBT Agreements ascribe great importance to international standards, guidelines and recommendations. WTO Members are strongly encouraged to base their food safety measures and food related technical regulations and standards on Codex standards and related texts in order to minimize unnecessary obstacles to trade while maintaining their right to protect human life or

health and to prevent deceptive practices. As Canada is both a major importer and exporter of food, it is in Canada's interest to promote the use of Codex standards and related texts by other countries so as to protect the health of consumers and ensure fair practices in the food trade. In addition, greater harmonization of measures will contribute to a more predictable regulatory environment thereby facilitating the conduct of international trade in food.

Activities to achieve this objective:

- Use appropriate venues and fora to promote the use of Codex standards as the basis for national regulations and policies.
- Promote the development of Codex texts that are current and relevant for both developed and developing countries.



Top of Page

Theme three: Enhance the strategic and functional management of Canada's Domestic Codex Program

Objective 3.1

Promote the awareness amongst key Canadian decision-makers of Codex issues and their implications.

There is a need for key decision makers to be aware of issues under consideration in Codex and their implications for Canada.

Canada imports food from 175 countries, a significant quantity of which comes from developing and least developed countries. Often, these countries have limited resources to support food control systems and thus tend to adopt the international standards developed by Codex, which are applicable along the entire food continuum. Therefore, Canada's involvement in the work of Codex benefits Canadian consumers by contributing to development of science-based standards that can be used and implemented by Codex member countries, which in turn contributes to enhancing the safety of food in international trade.

Canada exports food to 141 countries, benefiting Canada's producers/exporters. Increased consistency between Canadian standards and international standards facilitates the movement of Canadian food products as they would be less susceptible to trade barriers.

Activities to be implemented to achieve this objective:

- Departments should identify and take advantage of appropriate senior level government, industry, consumer venues to raise awareness of Codex issues and their implications
- Within government level, be proactive in promoting the awareness of Codex in Canada by placing Codex on the agenda of senior management meetings

Objective 3.2

Promote the effective engagement of Canadian stakeholders, including consumers, industry, health professionals and Provincial and Territorial Governments.

As both consumers and industry are affected by the standards, guidelines and related texts developed by Codex, it is important, therefore, that these stakeholders have an opportunity to input into the development of relevant standards. A clearly defined consultative process that maximizes involvement of Canadian stakeholders will provide a greater pool of expertise upon which to draw in developing Canadian positions. This will contribute to the strengthening of Canada's influence in the elaboration of Codex Standards.

Activities to be implemented to achieve this objective:

- Head delegates will actively engage key stakeholders with an interest in, or that can potentially be affected by work undertaken by the Committee for which they are responsible.

Building on Codex Canada's communication activities, this could include, for example, direct contact with key stakeholders, provision of additional text to the solicitations for comments circulated and/or posted by Codex Canada, etc.

- Pursue opportunities to conduct presentations on Codex in order to raise awareness of the international standard setting process and its relevancy.
- Continue to encourage early input from all government agencies for consideration by Head Delegates in drafting positions.
- Continue to review current communications mechanisms in order to identify and make use of best practices for stakeholder engagement. (e.g. time lines, clear understanding of stakeholder's expectations, etc.)

Objective 3.3:

Promote the awareness and interests of the FAO/WHO Food Standards Program at the interdepartmental committees responsible for providing advice on Canada's participation in FAO and WHO, including the need for increased and sustained funding.

Canada is a member of both the Food and Agriculture Organization of the United Nations (FAO) and of the World Health Organization (WHO). The responsibility for interdepartmental coordination of Canada's FAO related activities resides with Programs and Multilateral Affairs, Market and Industry Services Branch of AAFC. Coordination of Canada's activities related to the WHO resides with the International Affairs Directorate, Health Policy Branch, Health Canada.

Both FAO and WHO exercise oversight over the activities of the CAC and provide the resources it requires in order to carry out its functions. These two UN organizations have different mandates but both are operating in an environment of fiscal restraint. This creates a challenge to ensure that the two organizations provide sufficient and sustainable funding to the Joint FAO/WHO Food Standards Program. In particular WHO focusses on and gives priority to activities related to disease prevention and treatment and hence food standard setting issues can be overshadowed by other priorities, e.g. HIV/AIDS and Avian Flu strategies.

Given the diversity of interests at FAO and WHO, it is crucial that Canada delivers strong messages at both the FAO Conference and the World Health Assembly in support of allocating sufficient and sustainable resources to the Joint FAO/WHO Food Standards Program. Canada also needs to liaise with other FAO and WHO member governments through its Permanent Missions in Rome and Geneva to encourage them to support the identification of food safety as a high priority and to provide adequate funding.

Activities to be implemented to achieve this objective:

- Representatives from IDC/Codex will continue to actively participate in and report on interdepartmental activities pertaining to the Interdepartmental Committee for FAO (chaired by AAFC) and with International Affairs Directorate of Health Canada to ensure that a consistent message is communicated regarding the need to identify food safety as a high priority for FAO and WHO.
- Enhance the use of the Permanent Missions in Rome and Geneva to liaise with other member governments on key Joint FAO/WHO Food Standards Program budgetary and program issues.
- Where appropriate, Canadian Codex delegations will take advantage of opportunities to communicate with members of other delegations on the importance of securing sufficient and sustainable funding to the joint FAO/WHO Food Standards Program, (e.g. food safety QUAD/CCNASWP, etc.).

Objective 3.4:

Further enhance the IDC/Codex role in the consideration of key strategic issues.

Although overall coordination of Canadian Codex activities is the responsibility of the Office of the Codex Contact Point for Canada located in Health Canada, no single department or agency has sole responsibility for managing the program. The management function is exercised by an Interdepartmental Committee on Codex (IDC/Codex) comprised of senior officials from Health

Canada, the Canadian Food Inspection Agency, Agriculture and Agri-Food Canada, Foreign Affairs and International Trade, and Industry Canada.

The IDC/Codex has the responsibility to provide strategic direction with respect to Canada's involvement in Codex. Due to the large number of Codex Committee sessions being held each year, the IDC's focus has tended to be on endorsing Canadian positions and delegations, rather than discussing strategic issues. In order to enhance this function, more meetings which focus principally on these issues are recommended.

Activities to be implemented to achieve this objective:

- The IDC/Codex will revise, as necessary, its Terms of Reference and membership with the objective of ensuring effective management of Canada's Codex program.
- A list of priority issues is to be developed, identifying those requiring strategic discussions by the IDC. Appropriate background discussions papers will be developed as required to promote effective discussions.
- Increase the frequency of IDC/Codex meetings focussed on key strategic and/or cross cutting issues.
- The process whereby Head Delegates present draft positions and objectives, and present summary reports against the achievement of objectives will be kept under review.
- The Head Delegate or other members of the IDC/Codex should identify the key issues requiring early consideration by IDC/Codex to guide the preparation of draft Canadian positions for presentation prior to the Committee sessions.

Objective 3.5:

Enhance the awareness of Codex cross-cutting issues and their implications amongst Canadian delegations.

Situations occur where issues being considered in Codex can impact or have relevance to different Codex Committees. There are also issues discussed in other relevant international fora which may impact on Canada's objectives/positions in Codex, e.g., issues pertaining to antimicrobial resistance which are also relevant to OIE, method of production labelling, etc. It is essential that these "cross-cutting" issues be identified, and that Canada's objectives for these be understood by Head Delegate/delegates so that consistent messaging takes place. It is also important that Canada's international obligations are observed in the development of its objectives/positions.

Delegations should be mindful of Canada's rights and obligations pursuant to international trade agreements during the development of objectives/positions for Codex meetings. Delegations must endeavour to promote the development of Codex standards and related texts that, while fulfilling the mandate of Codex to protect the health of consumers and ensure fair practices in the food trade, will not, through their use as the basis of national measures or technical regulations, constitute an unnecessary barrier to international trade.

Activities to be implemented to achieve this objective:

- Make use of Codex workshops to provide Head delegates with an opportunity to meet and discuss cross-cutting issues.
- Promote discussion at IDC/ Codex on cross-cutting issues and provide strategic direction/response.
- Enhance the communication/coordination between the IDC/Codex and the Canadian coordinating offices for other relevant international organizations (e.g. OIE, Standards Council of Canada, etc.).
- Promote the use of Head Delegate Reports to identify, through trend analysis, emerging potential issues and irritants.



Top of Page

Theme four: Promote processes to enhance Efficiency and Responsiveness of the Codex Alimentarius Commission.

Objective 4.1

Promote the development of science-based standards.

The mandate of Codex is to elaborate international food standards to protect the health of the consumer and to ensure fair practices in the food trade. In recent years, the CAC and its subsidiary bodies has adopted a number of texts related to the application of risk analysis in the decision-making processes. Adherence to these principles is the foundation for the elaboration of "science-based" international standards which will result in the protection of the health of consumers and will contribute to a more predictable environment for global trade in food..

Activities to achieve this objective:

- Support the consistent application of risk analysis principles by relevant Codex committees in the development of science-based standards;
- Continue to promote adherence to the four "*Statements of Principle Relating to the Role of Food Safety Risk Assessment*".
- Continue to promote adherence to the four "*Statements of Principle Concerning the Role of Science in Codex Decision-Making Process and the Extent to Which Other Factors are Taken into Account*".

Objective 4.2

Promote the application of principle/criteria-based standards where appropriate.

Codex is responsible for elaborating standards containing non-public health provisions in achieving its mandate of "ensuring fair practices in the food trade". This is particularly relevant to the work of Commodity committees, and is considered important output of the Commission, particularly for developing and least developed countries. Canada's objective is to ensure that credible and "non prescriptive" standards will be developed, which will not impede technological innovations, and allow for the necessary flexibility for different national approaches to be taken, based on different consumers' expectations and needs around the world. This will result in fair practices in food trade and will contribute to a more predictable environment for global trade in food.

Activities to achieve this objective:

- Promote the clarification and implementation of guidance to ensure the consistent elaboration of essential elements (e.g. essential quality characteristics) contributing to the fair trading practices mandate of Codex;
- Promote the development of principle/ criteria-based provisions, which are not overly prescriptive to allow for innovation and responsiveness to the different expectations/ needs of consumers around the world.

Objective 4.3

Promote more effective work-planning by Codex subsidiary bodies.

While the Codex Executive Committee (CCEEXEC) is responsible for the management of the standards-elaboration process, it is at the level of the Committee/Task Force where work is actually undertaken. Effective planning is essential to ensure work is not only prioritized, but consideration be given to how work can be progressed by the Committee/Task Force. Effective work planning at the Committee/Task Force facilitates the management function exercised by the CCEEXEC.

Activities to achieve this objective:

- Promote the development of committee specific work plans.
- Ensure the effective preparation and consideration of all necessary justification for new work (i.e., project documents).

Objective 4.4

Promote the timely development of standards.

One of the principal outcomes of the Evaluation of the Codex was a number of recommendations intended to enhance the efficiency and effectiveness of the standard-setting process. In today's changing world, where new technology is being rapidly developed, it is essential that Codex be able to react to such changes in a timely manner. The usefulness of Codex standards depends on both the "soundness" of the texts produced but also on their relevance. Standards that are out of date even before they are adopted by the Commission are of little value in achieving the Codex mandate.

Activities to achieve this objective:

- Promote the use of various mechanisms that would facilitate consensus-building, e.g., working group meetings or other mechanisms that can be employed to resolve contentious issues;
- Promote mechanisms to enhance the effectiveness of work undertaken between Committee sessions, recognizing the particular challenges faced by developing countries. (e.g. working groups, greater interval between Committee sessions to allow opportunities for "protagonists" to address issues and reach consensus).
- Encourage the adherence to established procedures for the elaboration of standards (e.g., ensure committees' decisions are clearly recorded and respected to avoid reopening debates at the Commission on issues where a decision was reached in the relevant Committees).
- Enhance and support the standards-management function of CCEXEC.
- Enhance communication between CCEXEC and Committee Chairpersons/host country with a view to resolving contentious issues.

Date Modified: 2009-02-26

